L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 1er OCTOBRE 1859.

Imprimé et publié par
Cie F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES;
F. WEISSE. E. DUFOUR.
OUVERGER. S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLÉANS
SAMEDI MATIN, 1er OCTOBRE.

Abonnés à la semaine.
Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine", à raison de 25 cents pour les six numéros, payables aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.
Par le shérif, au City Hotel, rue de la Commune—... de terre borné par les rues Toulouse, St ... Sixième et Grande.
Par C Forstall, à la Bourse St Louis—Propriété rue Bagatelle—Aussi, une négresse avec son enfant.
Par J B Walton, à la Bourse St Louis—Une ... son enfant.
Par ... Roger & Co, 23 rue Vieille Levée—Chaussures.
Par Vincent & Co, 25 rue de la Douane—Marchandises sèches.
Par Tourné & Thomas, à la Bourse St Louis—Une ... dans la rue Ste Anne.

Bulletin Européen.

Les journaux européens nous sont parvenus hier; ils vont jusqu'au 10 septembre pour l'Angleterre et jusqu'au 8 pour le continent.

L'événement du jour a été l'entrevue de la députation toscane avec le roi Victor-Emmanuel et la proposition faite par la première d'annexer la Toscane à la Sardaigne. Nous publions plus loin les discours échangés à cette occasion. La réponse du roi de Sardaigne a été, dit l'*Independance Belge*, interprétée à Florence et dans les autres villes comme une acceptation des vœux si légalement exprimés par ses représentants. Dès que cette réponse, accompagnée d'une proclamation explicative du gouvernement provisoire, a été connue, des illuminations ont eu lieu dans toutes les villes. A Florence, les armoiries de la maison de Savoie ont été élevées sur les principaux [édifices], notamment sur celui de la municipalité, aux acclamations de la foule. Les campagnes partagent le sentiment des villes et participent aux manifestations de la joie publique.

Le *Times* de Londres se déclare satisfait du [discours] de Victor-Emmanuel. Il fait remarquer que le Piémont ne pouvait pas refuser absolument le vœu de la Toscane. Cependant c'eût été compromettre la paix de l'Italie centrale et la livrer sans défense à toutes les tentatives des princes [déchus]. L'acceptation pure et simple, [n'était pas] un danger moins grave, car [elle aurait] pu donner à l'Autriche un prétexte plausible de recommencer la guerre [...] l'empereur Napoléon eût pu être [dégagé], par les stipulations de Villafranca, de secourir son allié d'hier: le *Times* félicite Victor-Emmanuel d'avoir également [évité ce] péril, et il conclut en faveur de la [formation] d'une forte puissance italienne.

Cette solution est chaleureusement défendue par le *Morning Post*, dans un article [...] avant qu'il connût les déclarations de Sardaigne, et ce journal est peut-être plus énergique qu'il n'avait jamais été jusqu'à ce jour, en faveur de la formation en royaume de la Haute Italie. Tout en reconnaissant que ce souverain a prudemment agi en s'en référant à la décision de l'Europe, l'organe de lord Palmerston a la conviction que le sort des duchés du centre est, dès maintenant, lié d'une manière indissoluble à celui du Piémont et que le Piémont doit rester debout ou tomber avec les duchés.

Tandis que la Toscane exprimait une fois de plus son désir de garantir l'indépendance [...] par la constitution d'une nouvelle [...], à Vienne le journal officiel, la *Gazette de Vienne*, dans son édition du soir, [démentait] les rumeurs inquiétantes répandues [au sujet] des négociations de Zurich et la [position] des troupes françaises en Italie. [Selon] eux, ces troupes servent les intérêts de l'ordre public. Quant aux délibérations [qui ont lieu] dans la ville suisse, la *Gazette de Vienne* compte sur une issue satisfaisante des [travaux] des plénipotentiaires. La déclaration est assez vague pour échapper à toute [contradi]ction quelque peu approfondie.

Cette déclaration ne se rapporte qu'aux [questions] secondaires soulevées par la cession de la Lombardie, les prévisions de la *Gazette de Vienne* se réaliseront très-probablement, mais il nous paraît plus invraisemblable [...] qu'il en soit de même, si [le travail] des négociateurs de la paix doit [s'étendre] à tous les autres préliminaires de [la paix] de Villafranca.

L'Assemblée constituante de Bologne a voté à l'unanimité l'annexion de la Romagne et des Légations au royaume de Sardaigne, sous le sceptre du roi Victor Emmanuel. En [outre l']assemblée a chargé son président de rédiger une Adresse destinée à exposer aux souverains de France et de Piémont la pénible situation des Marches et de l'Ombrie, restées soumises à l'autorité papale par la prise de Pérouse et la proclamation de l'état de siége à Ancône. L'Adresse doit aussi s'occuper de la Vénétie et offrir des sacrifices pécuniaires pour le rachat de l'indépendance de cette province.

Tandis que la Toscane et les Légations en sont encore à exprimer des vœux et qu'à Parme les élections viennent à peine de se terminer, à la grande satisfaction du parti national, dans le Modenais le dictateur Farini, usant de moins de ménagements que son voisin, a proclamé la réunion du duché au Piémont. Il a pris acte des votes favorables émis en ce sens par le suffrage universel et de sa simple autorité il a ordonné la promulgation du Statut sarde.

Le *Times* s'occupe de la politique de l'Autriche à l'égard de l'Italie et de la France dans les complications actuelles. Voici comment il résume les vues et les desseins attribués au cabinet de Vienne:

L'Autriche insiste pour savoir quelles sont au juste les intentions de l'empereur Napoléon pour l'exécution du traité de Villafranca. Elle insiste sur le rétablissement des ducs, refuse d'admettre le principe de la souveraineté des peuples aujourd'hui invoqué par les duchés et les Légations, et ne consentira pas à l'agrandissement du Piémont autrement que par l'acquisition de la Lombardie; en un mot, elle demande le *statu quo ante bellum*, sauf la modification résultant de la cession de cette province. Cependant, elle ne se dissimule point la nature critique de sa propre situation, et avec l'habileté qui a toujours caractérisé sa diplomatie, elle s'attache à faire ressortir son désintéressement aux yeux de l'empereur des Français. Elle ne serait pas contraire à un arrangement [...], pourvu que l'empereur donne l'assurance positive qu'il n'a pas l'intention d'introduire dans le code international de l'Europe le principe révolutionnaire qui [triomphe] aujourd'hui [dans] la Toscane, Parme et Modène, et qui, demain ou après, peut s'étendre à la Hongrie. Il conviendrait beaucoup à l'Autriche que l'empereur des Français s'opposât à l'annexion de l'Italie centrale au Piémont, et forçât cette petite puissance à réformer sa politique anti autrichienne, et [pour] une alliance avec la France, elle sacrifierait les grands-ducs et soutiendrait, ou du moins ne combattrait pas les prétentions du prince Napoléon à une couronne en [Italie] pourvu qu'elle trouvât pour elle même [une] compensation en Orient,—dans les provinces danubiennes probablement;—car l'un des empereurs a cru longtemps le [malade] assez malade pour être incurable, et ne mettrait pas plus d'obstacle à [...] que le czar de Russie. Telles paraissent être les aspirations de la cour de Vienne.

Nous avons des nouvelles de Constantinople [du] ... août. Elles signalent des troubles [...] motivées par des perceptions [d'impôts]. L'ordre ayant été rétabli par l'intervention des troupes en garnison dans l'île, le gouvernement ottoman a pu ajourner [l'envoi] de renforts qu'il avait décidé, sous [l'impression] des premiers avis.

La députation de Circassiens est arrivée à Constantinople et s'est présentée aux [légations] diplomatiques d'Angleterre, de France, d'Autriche et d'Amérique pour leur annoncer que si la Porte abandonnait la cause des tribus du Caucase, celles-ci seraient obligées de faire leur soumission à la Russie. L'abandon des Circassiens pendant la guerre [...] les ayant privés de toute mention [dans le] traité de Paris, il est probable que [leurs ré]clamations tardives n'aboutiront à aucun résultat. La Russie continuera son œuvre [...] à extension qu'elle compte donner à [ses] chemins de fer dans les pays des deux [côtés] du Caucase promet de rendre cette [œuvre] féconde, même pour les peuples à demi-sauvages qui la combattent aujourd'hui.

L'empereur du Maroc est mort et les Espagnols ont commencé à Ceuta leurs opérations contre les tribus campées aux portes de la ville.

M. J. B. Walton.—M. J. B. Walton, encanteur de la ville, estimateur et agent pour l'achat et la vente de propriétés foncières, esclaves, etc., a son bureau au No 16 Bank Place. Voir aux annonces.

[...]—La Gazette de Baton Rouge [illegible]

[illegible]

Dépêches télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

NOUVELLES D'EUROPE
ARRIVÉE DE L'ASIA.

INTRIGUES DES AUTRICHIENS A NAPLES.
Probabilités d'un changement dans le ministère napolitain.
Protestation de la noblesse vénitienne.
Navires de guerre anglais pour la Chine.
Rétablissement de la santé du Pape.
BAISSE SUR LES COTONS.

New York, 30 septembre—Le steamship de la ligne Cunard, l'Asia, est entré en ce port. Il a quitté Liverpool le samedi 17 courant; ses nouvelles ne sont conséquemment pas plus récentes que celles du Circassian: toutefois nous avons quelques détails d'une nature intéressante.

Marché au coton.

Liverpool, 17 septembre — Les cours des plus belles qualités de coton américain ont fléchi de 1/8, et l'on s'attend à une nouvelle baisse. Les acheteurs achètent en petites quantités.

La circulaire de Drake & Co et celle de Diane et Sons cotent le middling Orléans à 7 1/8 d. bien que d'autres autorités marquent 7 d.

Les importations de la semaine ont été de 23,500 balles. La quantité en route et qui doit arriver est de 32,000 balles contre 39,000 à la même époque l'an dernier.

LA GUERRE EN CHINE.

Londres, 17 septembre—Un conseil de cabinet auquel ont assisté tous les ministres, a eu lieu dans le but de délibérer sur les événements récents survenus en Chine. Depuis lors, des instructions ont été données aux divers départements.

Par ordre de l'amirauté, plusieurs navires de guerre ont reçu l'ordre de faire voile immédiatement pour la Chine.

Italie—D'après les nouvelles d'Italie, reçues en Angleterre, il paraît que les divers gouvernements intriguent auprès de celui de Naples, et que l'Autriche seule est écoutée.

On parle d'une nouvelle réforme dans le cabinet napolitain, le ministère actuel ayant des vues trop libérales.

Sa Sainteté le pape Pie IX, qui était tellement malade qu'on lui a administré l'extrême-onction, est presque rétabli et sera bientôt à même de reprendre ses fonctions.

Les contribuables vénitiens ont adressé une demande à l'empereur d'Autriche, pour que la taxe additionnelle des frais de guerre soit abrogée.

Steamboats sur les Chutes de l'Ohio.

Louisville, 30 septembre—Le steamboat J. C. Calhoun, allant de Pittsburg à la Nouvelle-Orléans, en essayant de passer sur les chutes, s'est engagé entre les rochers. Plusieurs bateaux d'allége s'occupent à retirer son chargement, mais l'on doute que le Calhoun puisse sortir de là. La rivière de ce côté baisse et il n'y a que 3 pieds et demi d'eau aux chutes et 5 pieds 4 pouces au canal.

Marché de New-York.

30 sept—Marché au coton calme; vente de 400 balles; le middling upland vaut 11 1/8 à 11 5/8. La farine est à la baisse—13,500 barils ont été pris aujourd'hui à 4 65 et 4 75. Le maïs est calme à 93; porc mess de l'Est 15 3/4; whisky 27. Le marché au sucre est ferme; celui de la Nouvelle-Orléans vaut 5 1/8 à 6 1/2—Stock sur place, en toute sorte, 121,000 boucauts. Stock des mélasses 17,400 barils.

Havane.—Le steamer *Philadelphia* est entré hier dans notre port, venant de New-York et de la Havane, et ayant à son bord, en outre d'un très fort chargement, 158 passagers. Il a touché à Key West le 26, à 7 heures du matin, et y a reçu les malles de la Californie.

Rien de nouveau à la Havane. On y a répandu le bruit que le capitaine-général Concha doit être remplacé, en novembre prochain, par le général Serano qui prendra le titre de vice roi de Cuba et de Porto Rico.

Le stock de sucre à la Havane est de 170,000 caisses. Le No 12 vaut 9 réaux. Il ne se fait rien dans les mélasses. Le fret s'améliore.—Le change est languissant—Traites sur Londres, 14 1/2 à 15 1/2 de prime; sur New-York, 3 à 5; sur la Nlle-Orléans, 6 à 6 1/2.

L'état sanitaire de la Havane est très satisfaisant.

L'Union de Lafourche.—Ce journal vient de faire une précieuse acquisition: il a attaché à sa rédaction M. De La Bretonne, un de nos bons écrivains, fort connu dans la presse de la Nlle-Orléans sous le pseudonyme de Jacques de R.... M. De La Bretonne, dont le mérite est connu de tout le monde, saura maintenir l'*Union* dans l'excellente voie où l'avait placée son fondateur, M. Baitsch. Celui-ci a vendu récemment la propriété du journal à M. A. F. Knobloch, mais son concours actif ne fera pas néanmoins défaut à l'*Union*. Le nouveau propriétaire de la feuille en est en même temps le rédacteur pour la partie anglaise. C'est un écrivain de talent qui pourrait occuper un rang distingué sur un plus grand théâtre et dont la plume à la fois élégante et vigoureuse donne aujourd'hui un vif attrait. Sous les auspices et sous la direction de MM. Knobloch et Jacques de R.... l'*Union de Lafourche* ne peut manquer de voir s'accroître rapidement la prospérité dont elle jouissait déjà.

CHRONIQUE LOCALE.

Les Mousquetaires noirs dont nous avons déjà eu l'occasion de parler et à l'existence desquels beaucoup de personnes semblaient ne pas croire, ont recommencé leurs scènes de désordre et de violence.

Ainsi que nous l'avons dit—la première fois que nous crûmes devoir appeler sur eux l'attention des officiers de police qui inspirait encore un peu de confiance—ces malfaiteurs ont établi leur quartier général derrière le Deuxième District; ils parcourent, presque tous les soirs, cette partie de la ville dont ils sont devenus la terreur; ils se sont même avancés jusqu'à la rue Bourbon et ne tarderont probablement pas à envahir les quartiers les plus fréquentés si leur audace reste impunie.

Les Mousquetaires sortent de leur repaire la figure couverte d'un masque noir et ne commettent leurs excès que quand aucun danger ne les menace. Ils choisissent leurs victimes parmi les personnes inoffensives. Les paisibles citoyens qui habitent les rues éloignées se claquemurent à l'approche de la nuit; les petits épiciers du faubourg Tremé sont mis à contribution et bénissent le Ciel lorsque leurs marchandises seules leur sont enlevées. Personne ne se plaint et pour cause.

Il n'est question, depuis quelques jours, que des brigandages de la nouvelle organisation. — Un mulâtre est arrêté dernièrement par cinq individus masqués qui le secouent, le brutalisent, mais enfin le laissent partir parce qu'il est un homme de couleur. — Une personne connue est attaquée, par un des masques, à un îlot du poste de la rue Tremé; un coup de brass knuckle l'étend sur le trottoir.—Hier matin, à dix heures, un citoyen digne de foi a vu quatre ou cinq individus masqués traînant un homme dans la rue Derbigny, près la rue Ste Anne, dans la direction de la rue Claiborne.

Les contribuables voudraient bien pouvoir espérer que les "gardiens de la paix publique" s'occuperont de toutes ces infamies.

Accusation d'incendie.—Le 25 août dernier, à deux heures du matin, un watchman s'aperçut qu'un incendie avait éclaté dans une maison en briques située au coin des rues Canal et Rempart. Les flammes avaient déjà envahi le premier et le deuxième étage.—Le rez-de-chaussée était occupé par Mme Hannah Flynn, marchande de modes. Mme F. n'avait pas été heureuse en affaires; elle avait fermé son magasin, dix jours auparavant, après avoir emballé dans des caisses ses articles assurés pour toute leur valeur. Des malles renfermaient son linge, &c.

Peu après que le garde eut donné l'alarme, Mme Flynn sortit, par derrière, toute habillée, et fit transporter ses malles en lieu de sûreté. L'agent, à qui cette manœuvre n'avait pas échappé, arrêta la modiste, mais M. Jack Adams, "fire marshal" ordonna qu'on la relâchât. Cependant, une chandelle brûlée, trouvée subséquemment dans un endroit suspect poussa un collègue (le capitaine Youenes) et lui à continuer des recherches qu'ils n'avaient peut-être pas jugées nécessaires tout d'abord.

James Walters, locataire d'une chambre de la partie supérieure de la maison, a déclaré que peu d'instants avant que le feu se déclarât, il vit Mme Flynn sortir de la chambre, tenant à la main une chandelle allumée et une boîte; elle entra dans le magasin, en sortit, promena les regards autour d'elle puis y rentra.—Walters est portier ou drayman; il a perdu tous ses vêtements. Aucun soupçon ne plane sur lui.

Le témoignage de Mary Sparks, servante de Mme Flynn, établit qu'on avait enlevé, avant l'incendie, une quantité de marchandises et de meubles; que Mme Flynn était sortie de la chambre tenant une chandelle à la main, &c., ainsi que l'a dit Walters.

Le capitaine Youenes s'est présenté hier devant le recorder Wiltz et a formulé contre Mme Flynn une plainte basée sur les faits qu'on vient de lire. L'officier Chevalier a arrêté l'inculpée à onze heures. Le tribunal a fixé l'interrogatoire au 4 du courant. La loi n'autorisant pas les magistrats à accepter un cautionnement dans des affaires de ce genre, Mme Flynn a été écrouée en attendant l'instruction.

Horrible.—Une pauvre femme du nom de Mary Anne Besler, demeurant dans la rue Fourth, près Fulton, devint mère mardi dernier. L'enfant mourut et le cadavre ne tarda pas à être putréfié. Jeudi soir, l'officier Smith, membre de la police du Quatrième District, le fit enlever de la chambre après avoir obtenu un certificat de l'accoucheuse et un ordre d'enterrement du commissaire des rues.

Amendes — Jacob Redick, h. c. l., arrêté pour avoir troublé la paix et parce qu'il tient une maison dont les autorités ont eu à se plaindre, a été condamné, par le recorder Summers, à $25 d'amende ou deux mois de prison.

Richard, esclave de M. Twitchell, a été condamné à la même amende pour avoir troublé la paix et être resté trop tard dans les rues.

Peter Kernan, dix piastres, pour avoir assailli l'officier Dixon et essayé de délivrer deux prisonniers qu'il emmenait au poste.

James Hales, dix piastres d'amende ou un mois de prison, pour avoir insulté Mme ..., rue Delord.

Jeux.—Le Southern et le M... Base Ball Clubs [illegible] manche, à [illegible] rière la vieille [illegible] Les amateurs [illegible]

à une petite distance de la plaine, les amateurs qui désireraient assister à la lutte.

La Union Les Quatre Clubs se réunit ce soir, au coin des rues Rousseau et St-Pierre, pour affaires importantes.

Destitutions.—M. Terrebonne, lieutenant de la police du Quatrième District, a été destitué hier par M. Stith. La seule accusation qui, dit-on, ait été portée contre lui, c'est d'avoir des opinions politiques que ne partage pas le maire. Il a dénoncé dernièrement un sergent qui avait négligé ses devoirs. Le lieutenant Dryden le remplace. M. Mark Moore, ci-devant sergent, assume les fonctions de M. Dryden.

M. Ross, officier du Deuxième District, a reçu, lui aussi, son congé, on ne sait trop pourquoi.

Le sexe faible—Margaret McNorman, qui honore de sa présence la rue Religieuses, près Nonnes, a été arrêtée hier à la demande de Catherine Riley, qui l'accuse de l'avoir insultée, de l'avoir assommée, et enfin de lui avoir arraché une poignée de cheveux.

Margaret n'ayant pu fournir un cautionnement de $250, a dû prendre le chemin de la prison où elle restera jusqu'au 5 du courant.

Devant la 1re Cour.—Le recorder Summers a envoyé hier quatre personnes devant la Première Cour de District—ce sont:

Charles Starkes, h. c. l., pour avoir changé ou fait changer en sa faveur un certificat d'enregistrement accordé primitivement au maître d'hôtel du bateau à vapeur *Dr Batey*. On dit que ce "steward" a été tué il y a deux ans, dans le Deuxième District.

Thomas Eagan et Felix Donehue, accusés d'être entrés chez Mme Frances A. Guy et de l'avoir battue.

Thomas Clark pour avoir assailli Patrick McDonald à main armée, dans la rue Foucher.

John Connen, pour avoir volé un sac de café de vingt piastres dans le Iron Warehouse de MM Beard & Tourné, rue Fulton.

Accident—John Overfrank, âgé de douze ans, employé dans le "Louisiana Factory" de Jefferson City, a été tué, hier, par une des roues de la machine.

Incendie—Hier soir, entre sept et huit heures, le feu s'est déclaré dans la cuisine d'une résidence située au coin des rues Craps et Montégut, Troisième District.

La bâtisse a été consumée. La perte est de quelques centaines de piastres.

Rixe—Une rixe a eu lieu, hier soir dans la boutique d'un barbier de la rue St Charles, près l'Amphithéâtre, entre deux employés de l'établissement, Jules Manville et Léopold Demonjoins.

Jules a reçu un coup de ciseau dans la poitrine. La blessure n'est pas grave. Léopold a été arrêté.

Maison d'éducation — Edward Everett, watchman du "House of refuge" des garçons ayant reçu l'ordre de chercher les enfants qui se sont échappés de l'établissement, s'est mis en campagne depuis plusieurs jours. Il vient de découvrir, dans la rue Claiborne, un repaire où étaient reçus, hébergés, instruits, etc les jeunes pensionnaires qui réussissent à tromper la vigilance des gardiens.

Cette nouvelle maison d'éducation est tenue par un nommé Joseph Flute, ci-devant oiseau de pénitentier. L'illustre professeur, vu sa longue expérience, n'aurait pas eu grand peine à faire de ses élèves d'adroits filous et de hardis voleurs.

Flute comparaîtra bientôt devant le recorder Wiltz.

Suicide d'un français à St-Louis.—On lit dans la *Revue de l'Ouest*:

Samedi dernier, vers sept heures du soir, au No 147, 4ème rue nord, entre Morgan et Franklin Avenue, deux coups de feu se firent entendre successivement à quelques minutes d'intervalle. Les habitants de la maison, alarmés par le bruit, visitèrent toutes les chambres. Dans l'une, ils trouvèrent un cadavre gisant au milieu d'une mare de sang. Le bras gauche portait de profondes entailles en plusieurs endroits. La gorge était coupée jusqu'au larynx. Le crâne était fracassé d'un coup de feu. Le suicidé avait probablement voulu d'abord employer, pour s'ôter la vie, un couteau qui se trouvait près de lui et qui était couvert de sang. Trouvant que la mort venait avec trop de lenteur, il s'était fait sauter la cervelle au moyen d'un fusil de chasse dont il avait dirigé la balle à travers la coupure béante de sa gorge. Un pistolet qui avait sans doute été employé sans succès avant le fusil, se trouvait dans la chambre. De nombreuses lettres et quelques effets étaient éparpillés sur le plancher.

Le défunt était un jeune Français d'une éducation distinguée, connu sous le nom de Jean Benoit Donnadieu. Il exerçait le métier de chapelier. Arrivé ici depuis quelques mois de Barcelonette, en France, il était par moment en proie à des accès d'aliénation mentale. Il disait qu'après avoir habité le ciel, il avait été précipité dans l'enfer et que, depuis lors, son corps était rempli de démons. Un de ses amis lui ayant conseillé de consulter un médecin, il lui avait répondu que c'était inutile, que son mal était incurable.

Le jury du coroner a rendu un verdict conforme aux circonstances.

Toscane et Sardaigne.

La députation de l'Assemblée toscane, chargée de proposer au roi Victor-Emmanuel l'annexion de la Toscane à la Sardaigne, est arrivée à Turin le 4 septembre. L'adresse du gouvernement de la Toscane a été lue au roi par M. le comte della Gherardesca. La voici:

"Majesté, un vote unanime de l'assemblée nationale, interprète fidèle des sentiments de tout un peuple, a solennellement proclamé la volonté de la Toscane de faire partie d'un royaume italien sous le sceptre constitutionnel de Votre Majesté.

"Le gouvernement de la Toscane, chargé d'implorer de la bienveillance de Votre Majesté un favorable accueil pour ce vote, a accepté cette très haute mission, avec la joie que donne l'accomplissement d'un grand devoir, alors qu'il est en même temps la satisfaction d'un long et très ardent désir.

"Majesté, si cet hommage de confiance et de dévouement du peuple toscan n'avait pas d'autre objet, s'il ne devait pas avoir d'autre effet que de procurer à Votre Majesté un agrandissement de son État, nous pourrions douter du succès de nos prières, mais le vote de l'Assemblée toscane ayant été dicté par l'amour de la nationalité italienne et se proposant la grandeur et la prospérité commune, nous sommes soutenus par l'espérance que la pensée de l'Italie l'emportera dans votre âme généreuse sur toute autre pensée et que Votre Majesté daignera donner à la Toscane la joie de son auguste acquiescement aux vœux qu'avec tant d'effusion, de reconnaissance et de foi ses légitimes représentants ont exprimés à la face du monde.

"Florence, 31 août 1859.

"Signés: B. Ricasoli, C. Ridolfi, E. Poggi, R. Busacca, V. Salvagnoli, P. de Cavero, C. Bianchi."

Sa Majesté le Roi a répondu:

"Je suis profondément reconnaissant du vœu de l'Assemblée toscane dont vous êtes auprès de moi les interprètes; je vous en remercie, et avec moi vous en remercient aussi mes peuples. Je reçois ce vœu comme une manifestation solennelle de la volonté du peuple toscan, qui, en faisant cesser sur cette terre, naguère la mère de la civilisation moderne, les derniers vestiges de la domination étrangère, désire contribuer à la constitution d'un royaume fort, qui mette l'Italie en mesure de suffire à la défense de son indépendance.

"L'Assemblée toscane a compris toutefois, et avec elle l'Italie entière comprendra, que la réalisation de ce vœu ne pourra être effectuée qu'à l'aide des négociations qui auront lieu pour l'organisation des affaires italiennes.

"Secondant votre désir, fort des droits qui me sont conférés par votre vote, je défendrai la cause de la Toscane devant les puissances dans lesquelles l'Assemblée, avec une grande sagesse, a mis ses espérances, et surtout auprès du généreux empereur des Français, qui a tant fait pour la cause italienne.

"L'Europe ne refusera pas, j'espère, d'accomplir vis-à-vis de la Toscane l'œuvre réparatrice que, dans des circonstances moins favorables, elle a déjà accomplie en faveur de la Grèce, de la Belgique et des principautés de Moldavie et de Valachie.

"Messieurs, en ces derniers temps, votre noble pays a donné un admirable exemple de modération et de concorde! A ces vertus que l'école du malheur a enseignées à l'Italie, vous ajouterez j'en suis certain, celle qui sait vaincre les épreuves les plus ardues, et assurer le triomphe des justes entreprises, la persévérance."

On lit à ce sujet dans l'*Independance* de Turin:

"Nous avons entendu des gens se plaindre que la déclaration du Roi n'était pas assez explicite. Le roi déclare qu'il *accepte le vote des Toscans*, qu'il sait *quels droits* ce vote lui confère, que ces droits il *les fera valoir devant l'Europe*.

"Que pouvait-il dire de plus?

"Pouvait-il déclarer que ses troupes occuperaient la Toscane sans autre forme de procès, ou du moins que le grand-duché serait désormais administré comme sa propriété?

"Tous les hommes raisonnables comprennent l'impossibilité de faire dès l'abord un aussi grand pas. L'union de la Toscane et du Piémont constitue un fait nouveau de grande partie à la trêve de Villafranca.

"La diplomatie, qui avait pesé avant la guerre les conséquences possibles de cette dernière, ne s'était pas préoccupée de cette éventualité.

"L'union de la Toscane et du Piémont déconcerte donc toutes les prévisions faites jusqu'ici.

"Le vote du peuple toscan doit être respecté, mais en même temps il convient de respecter la *forme* des précédents diplomatiques, en tant qu'ils sont conciliables avec ce vote.

"Le roi avait le droit d'accepter la décision il l'a acceptée.

"Mais en occupant, sans autre forme de procès, la Toscane, il aurait compromis son auguste allié.

"Napoléon III a consenti à Villafranca à ce que les princes dépossédés rentrassent dans leurs États, il ne s'est engagé à leur prêter, dans cette entreprise, d'autre aide que ses bons offices, il a observé scrupuleusement sa parole en envoyant MM. de Reiset et Poniatowski, mais en bornant à des conseils son intervention. Si, pendant le cours de ces démarches, le Piémont, allié de la France, occupait la Toscane, ce congrès aurait dit que Napoléon III agissait avec mauvaise foi et consentait à ce que la Sardaigne se mît en opposition avec la mission des agents français.

"D'autre part, Napoléon III a solennellement protesté en plusieurs occasions que pour ce qui concerne les provinces de l'Italie, à l'exception de la Lombardie, [ce n'est] pas lui seul, mais l'Europe réunie en congrès [qui doit] décider.

"Le congrès a semblé utile au Piémont. Il a [illegible] Mais le Piémont [illegible] avec la Toscane, le congrès devient un [illegible] et la précipitation compromet tout.

"Par conséquent le gouvernement du roi a fait son devoir en s'en remettant à l'acceptation pure et simple, et non à l'occupation immédiate.

"Il est d'autant plus naturel de laisser au congrès le soin de se prononcer ultérieurement, que le vote même de l'Assemblée toscane n'a été émis dans ce sens.

"Pour le reste, le discours du roi est suffisamment explicite et clair. La phrase dans laquelle il parle "de ses droits résultant de ce vote de la Toscane" suffit pour écarter toute obscurité. Et ce discours n'a pas été improvisé hier, il était écrit depuis quatre jours, ce qui veut dire que pour les puissances amies cette réponse ne causera ni surprise, ni déplaisir.

"Que la Toscane ait encore pour un peu de temps la vertu de la persévérance, et l'union que nous avons aujourd'hui proclamée dans l'ordre politique sera sous peu un fait accompli même dans le sens matériel du mot, car l'Europe, qui s'opposerait à l'union accomplie malgré elle, donnera son assentiment par cela même que le désir de l'obtenir aura été manifesté."

PROTESTATION DU COLONEL CHARRAS.

"Après MM. Victor Hugo, Louis Blanc, Edgar Quinet, Félix Pyat et autres chefs du parti républicain, M. le colonel Charras vient, à son tour, de publier une protestation contre l'amnistie. La voici:

"A Louis Bonaparte,

"Vous décrétez une amnistie, vous pardonnez à ces milliers de citoyens, depuis si longtemps jetés par vous sur la terre étrangère, par vous tenus à la gêne sous le climat meurtrier de l'Afrique, dans les marais empestés de Cayenne.

"Ils défendaient contre vous la Constitution issue du suffrage libre et universel, cette Constitution qui avait reçu votre serment solennel de fidélité et que vous avez trahie.

"C'est pour cela que vous les avez frappés naguère.

"Maintenant, vous les amnistiez. Le criminel pardonne à ses victimes, vous deviez emprunter ce nouveau trait aux Césars de Rome dégénérée.

"Devant l'opinion publique, devant l'histoire, je ne veux pas me prêter à ce perfide changement de rôles. A qui viola la loi il n'appartient pas de faire grâce à qui la défendit.

"Votre amnistie est un outrage à ceux qu'elle atteint; elle cache un piége, un guet-apens, comme chacune de vos paroles, comme chacun de vos serments; cela ne me touche pas.

"Mais le représentant du peuple que vous avez violenté, emprisonné, banni, l'officier que vous avez spolié, moi que vous avez persécuté jusque sur la terre d'exil, je le déclare, je ne vous amnistie pas.

"Je ne vous pardonne pas l'attentat à la Constitution que aviez jurée, la destruction de la république qui vous avait rendu la patrie.

"Enfin, je ne vous pardonne pas d'avoir déshonoré le suffrage universel par la fraude et la terreur, d'avoir asservi et systématiquement démoralisé mon pays.

"Certes, loin de la famille, loin de la patrie, la vie a bien des amertumes; mais dans la servitude elle serait plus amère encore.

"Le jour où la liberté, le droit, la justice, ces augustes proscrits rentreront en France pour vous affliger le plus mérité des châtiments, j'y rentrerai. Ce jour là est lent à venir, mais il viendra; et je sais attendre.

"Zurich, 21 août 1859; "Charras."

Nouvelles diverses.

Paris, 8 septembre.

—On lit dans le *Courrier de Lyon*:

"Nous voyons tous les jours repasser dans nos murs, et par convois détachés, l'immense matériel de guerre qui avait été expédié pour l'Italie dans le commencement de cette année."

—Napoléon III vient d'envoyer, par un de ses officiers d'ordonnance, le grand cordon de la Légion d'honneur au prince héritier de Russie, dont la majorité arrive dans quelques jours.

—Une dépêche de Berne reproduit le bruit, plusieurs fois renouvelé et démenti, d'une prochaine entrevue de l'empereur des Français et de l'empereur d'Autriche; elle annonce que l'on ferait au château d'Arenenberg des préparatifs dans cette prévision.

—On lit dans la *Gazette piémontaise*, du 4 septembre:

"On vient de recueillir dans les provinces de l'État de Parme les votes exprimant l'opinion de la population; ils donnent le résultat suivant:

"En faveur de l'union avec le Piémont, 56,185; contre cette union, 483.

"Dans la province de Parme, 23,322 en faveur de l'union et 113 contre; Plaisance, 17,288, pour, 257 contre.

"Province de Borgo San-Domino 5,963 pour, 45 contre; Borgotaro, 4,679 pour, 59 contre; Pontremoli, 5,844 pour, 19 contre."

—Il est question d'un plan sérieux pour fortifier la ville de Bourges et en faire une véritable place de défense sur le revers de la Loire. Si cette idée se réalise, on établirait dans la cité de Jacques-Cœur une fonderie de canons et une réserve d'artillerie.

Sur les cent vingt-quatre membres dont se compose la Constituante de la Romagne, il y a deux princes, sept marquis, trente comtes, trois chevaliers, vingt-sept médecins, dix-sept avocats, douze professeurs, trois militaires, les autres sont des négociants ou des rentiers. L'aristocratie constitue donc à peu près la moitié de cette assemblée, qu'on avait présentée comme devant être le réceptacle de tous les révolutionnaires des Romagnes.

—M. le général de division Martimprey, nommé commandant supérieur des troupes de terre et de mer de l'Algérie, en remplacement de M. le général de division Gues Viller, est arrivé à Alger.

—On lit dans le *Moniteur*:

"Les plénipotentiaires d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse, de Russie, de Sardaigne et de Turquie se sont réunis aujourd'hui, en conférence, à l'hôtel du ministère des affaires étrangères, pour s'occuper de la double élection du prince Couza dans les principautés unies de Moldavie et de Valachie.

—On lit dans le *Pays*:

"S. M. le roi Léopold a quitté Bruxelles pour se rendre, dit-on, à sa villa du lac de Côme, en passant par Genève. Il est aujourd'hui certain que S. M. le roi des Belges, avant de rentrer dans ses États, ira rendre visite à l'empereur Napoléon à Biarritz."

—On lit dans la *España*, de Madrid du 3:

"Il paraît que le gouvernement anglais a remis une Note au nôtre pour demander des explications au sujet de l'agglomération de forces militaires au camp d'Algésiras. On nous assure que ce document est rédigé en de bons termes et ne donne pas lieu de l'interpréter comme un acte d'opposition à la conduite que, aux applaudissements du pays, notre gouvernement semble disposé à suivre dans la question d'Afrique. Notre gouvernement saura, d'ailleurs, prendre une attitude telle qu'elle convient à notre nation. Dans cette question, il n'a qu'à considérer notre honneur national. Toutes les batteries destinées à l'expédition contre le Maroc auront des canons rayés. Seulement, pour les batteries de montagne, il y a quelques perfectionnements à compléter. Les vapeurs de guerre qui se réuniront dans les eaux d'Algésiras pourront transporter de la côte d'Espagne à celle d'Afrique en un jour, s'il le faut, toutes les troupes et tout le matériel de guerre."

ESPAGNE.

On écrit de Madrid, 3 septembre:

"Les bases de l'arrangement avec la Cour de Rome sont déjà rédigées; elles doivent être soumises aux Cortès lors de leur réunion. Si elles les approuvent, on passera à la rédaction d'un traité solennel. Les biens du clergé seront vendus par l'État, qui donnera des inscriptions nominatives, et l'on procédera comme dans les ventes des autres biens désamortis.

"Le général Echagüe est arrivé à la Granja, où il avait été mandé par le télégraphe pour recevoir ses instructions en qualité de commandant des forces de l'expédition destinée contre les Marocains. On dit qu'aussitôt après l'ouverture des Cortès 50,000 hommes entreront en Afrique. Le bruit a couru que le général O'Donnell prendrait le commandement de l'armée d'opérations. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, que l'Angleterre ait envoyé à notre gouvernement une protestation contre l'invasion du Maroc.

"Outre les tentes de campagne qui se trouvent à Madrid et qui ont été placées à Alicante pour Algésiras, on s'occupe d'en confectionner 30,000 nouvelles."

FEUILLETON.

UNE DENT DE LAIT.

Scènes de la vie de famille.

IX.—Suite

—Tant que vous n'avez été que mon cousin, continua Mathilde, je n'ai jamais pensé à vous parler ainsi, parce que je n'en avais pas le droit, et que vous ne m'auriez probablement pas écoutée; mais aujourd'hui que vous êtes forcé de m'entendre, je veux, j'entends et je prétends que vous suiviez mes avis; et j'ai fait vœu de ne pas vous laisser de repos, tant que vous n'aurez pas, par votre travail, prouvé à tous que vous êtes un homme supérieur, comme j'en ai déjà la conscience. Me le promettez-vous?

—Je te le promets, répondit Edgard, trouvant un plaisir réel à cet intérêt que lui montrait Mathilde.

—Enfin, ajouta celle-ci, avec une nuance de coquetterie, j'ai bien le droit d'être fière de vous; car, il n'y a pas à dire, vous êtes mon mari, n'est-ce pas?

—Oui, ma cousine, répondit Edgard, intérieurement attendri de l'effort que faisait Mathilde pour s'occuper de lui d'une manière gracieuse.

Et les heures s'écoulaient moins heureuses, moins intimes qu'elles eussent pu l'être, mais cependant encore douces et rapides. Mathilde faisait des projets d'avenir, et arrachait de nouveau à Edgard la promesse qu'il deviendrait un grand homme, Edgard se sentant la volonté et le courage de le devenir, pour partager avec cette enfant la gloire, au défaut de l'amour, qu'il craignait de ne pouvoir lui faire partager; et les chevaux volaient rapides sur la route, et, de l'horizon, les nuages couraient dans un ciel bleu, la nuit, qui vient de bonne heure dans ces premiers jours du printemps, tombait sur la terre, enveloppant tout de son mystère et d'ombre.

Enfin, la nuit vint tout à fait, et cette mélancolie qui nous saisit, si peu poétique et sentimental que l'on soit, quand il se fait autour de nous un de ces grands changements journaliers et cependant toujours admirables qu'on appelle le coucher et le réveil de la nature, s'empara d'Edgard et de Mathilde. Les paroles devinrent plus rares, les silences plus longs, chacun s'abandonna davantage à ses propres pensées; enfin, Mathilde dit à Edgard:

—Je vais essayer de dormir un peu, me le permettez-vous, mon mari?

—Oui, ma cousine, répondit encore Edgard en serrant la main de Mathilde; dors, je veillerai sur toi.

Mathilde s'enfonça dans un coin de la calèche, roula sa tête dans le capuchon de son manteau de voyage, et bientôt un souffle égal, frais et doux, vint apprendre à Edgard que la jeune fille s'était endormie.

Alors Edgard se mit à réfléchir. Jusqu'au moment précis où nous sommes arrivés, il n'avait eu qu'une idée bien confuse de la situation dans laquelle il se trouvait. Dans le premier instant, quand il avait offert à sa cousine de devenir son mari, il avait été poussé, avant tout, par son amour, puis, ensuite et sans s'en rendre compte, par l'espoir que cet amour serait bientôt partagé et détruirait la préoccupation qui troublait le cœur de Mathilde.

Nous avons même vu que, dans la conversation qu'il avait eue avec son oncle, il n'avait pas manqué d'affecter une certaine confiance en son système de temporisation, et, maintenant encore, il ne doutait pas de son infaillibilité. Cependant, si courte que dût être cette temporisation, elle n'en devait pas moins exister, et, malgré lui, il s'effrayait un peu de sa durée possible. Il connaissait trop bien le caractère ferme et loyal de Mathilde pour ne pas savoir que ce qui ressemblerait de sa part à une tentative de tourner en plaisanterie l'engagement qu'il avait pris avec elle, de n'être qu'un frère et qu'un ami, ne pourrait que nuire aux intérêts de son cœur. Il fallait donc, de toute nécessité, attendre que celui de Mathilde s'ouvrît par la suite du temps à un sentiment nouveau et plus fort que la préoccupation factice qui le dominait en cet instant, épier attentivement les moindres indices de cette renaissance de son cœur, pour ainsi dire; étouffer son propre amour pour ne pas se laisser entraîner à vouloir hâter l'issue désirée, au risque de tout perdre; en un mot, traiter cet amour comme un enfant trop faible, dont la santé délicate vous effraie et qu'on entoure de soins et d'attentions pour assurer son existence. Mais, cela fait, il ne s'en demandait pas moins, avec un peu d'inquiétude, si le succès était certain, et s'il ne devait pas craindre qu'un hasard ne détruisît tous ses espoirs. Mathilde l'aimait tendrement comme un ami, mais il sentait, aux battements de son cœur, qu'il l'aimait passionnément, et qu'il fallait qu'elle l'aimât de même, pour qu'il pût être heureux. L'aimerait-elle?

En cet instant la tête de Mathilde, que les mouvements de la voiture avaient peu à peu dérangée, glissa sans qu'elle s'éveillât, et vint se poser doucement sur l'épaule d'Edgard. Mathilde laissa échapper de ses lèvres d'enfant un soupir doux et parfumé, qui semblait une marque secrète du plaisir qu'elle éprouvait à se reposer sur le cœur d'un ami sûr.

Edgard, saisi à l'improviste par cet incident, bien simple pourtant, tressaillit et crut y voir une réponse aux questions qu'il agitait un instant auparavant. Entraîné par cette idée, il déposa sur le front de Mathilde un baiser qui n'avait, certes, rien de fraternel, il faut l'avouer, mais qui, pourtant, fut si léger qu'il n'éveilla pas Mathilde.

Pourtant il se le reprocha bientôt; il se dit avec cette crainte naturelle à ceux qui aiment réellement, que, si Mathilde avait pu apprécier son action, elle eût été effrayée peut-être, et que le but qu'il poursuivait eût été reculé d'autant. Il comprit par ce seul incident que son rôle ne serait peut-être pas aussi facile à jouer qu'il l'avait espéré, et que plus d'une fois il pourrait bien défaillir sur la route, et malgré lui il sentit un peu de tristesse s'emparer de son âme. N'était-ce pas bien dur, en effet, quand le bonheur était là, si près de lui, d'être obligé de le retarder lui-même? Mais ce moment de faiblesse fut court; il reprit courage et se dit, qu'après tout, il devait lutter pour assurer non-seulement sa vie à lui, mais celle encore de Mathilde, qui, jouet aujourd'hui d'une illusion, devait un jour ouvrir les yeux à la lumière d'un amour vrai. Ce n'était pas seulement pour lui dans un but égoïste, qu'il imposerait silence à son cœur, et souffrirait un peu du retard qu'il apportait lui-même à sa félicité; mais c'était aussi dans l'intérêt de cette enfant, qui dormait si calme sur son épaule, et pour ramener en elle la paix et le bonheur.

Alors, fixant avec tendresse les yeux sur la tête brune de Mathilde, il se sentit pris d'une adoration si profonde et si sainte, qu'elle doubla sa confiance en ses forces, et, pour donner lui-même un démenti au trouble involontaire qui l'avait saisi, lorsque cette tête chérie était venue s'appuyer sur son sein, il déposa sur le front de la jeune fille un baiser doux et pur, moins ardent sans doute, mais non moins tendre que le premier.

Et les chevaux volaient rapides sur la route, et les nuages couraient dans un ciel bleu, et, l'horizon, blanchissant au loin, annonçait le réveil du jour.

Enfin, on aperçut les tourelles du château de ..., et il n'y avait plus qu'à quelques minutes à peine, quand Mathilde s'éveilla et rougit jusqu'au front en s'apercevant qu'elle avait reposé toute la nuit sur le sein d'Edgard.

Les gens du château, prévenus à l'avance, attendaient l'arrivée des maîtres. Dès que la voiture entra dans la cour, une femme de chambre vint offrir ses services à Mathilde, et Mathilde, après avoir serré la main d'Edgard, la suivit pour se remettre un peu de la fatigue et de la poussière de la route. Edgard se retira aussi dans l'appartement qui lui était destiné, et voilà quelle fut leur première nuit de noces.

X.

Après le déjeuner, Mathilde désira prendre possession de son nouveau domaine; elle voulait surtout refaire connaissance avec tous les appartements qu'elle avait jadis parcourus avec Edgard, lorsque tous deux enfants n'avaient d'autre préoccupation que de jouer à cache-cache; qu'ils revoyaient aujourd'hui dans des circonstances toutes nouvelles, et qui, pour l'un d'eux, du moins, n'étaient pas sans amertume. Quant à Mathilde, si elle fût descendue au fond de son cœur et qu'elle se fût demandé ce qu'elle éprouvait véritablement, elle eût peut-être trouvé que, dans ses rêves de jeune fille, elle avait cru entrevoir le bonheur tout autre qu'elle ne le trouvait aujourd'hui; mais, franche et loyale comme elle l'était, elle se fût certes avoué que la violence du désespoir qu'elle avait éprouvé s'était beaucoup calmée, et qu'il était encore possible qu'il y eût sur terre pour elle, de la paix, de l'espoir et même du bonheur.

Mais tout occupée de l'arrangement extérieur de sa vie nouvelle, qui nécessitait forcément des changements dans l'ordre des appartements, Mathilde ne pensa pas à s'interroger. Pour la première fois depuis longtemps elle se trouvait forcée de regarder en avant, et non pas en arrière, de songer aux choses de l'avenir, et non plus aux choses du passé, et cette contrainte, qu'elle subissait d'ailleurs sans trop s'en rendre compte, lui faisait un bien dont elle ne pouvait se rendre compte. Elle avait retrouvé presque tout entière sa vivacité d'autrefois; elle allait et venait en tous sens, suivie d'Edgard, à qui, disait-elle, elle voulait faire apprécier le cadeau de son père, dont par le fait il était devenu le maître en devenant son mari, elle ponctuait sa phrase d'un: N'est-ce pas? auquel Edgard répondait toujours: Oui, ma cousine, heureux de pouvoir lui donner ce titre à défaut d'un autre qu'il n'osait regarder comme un droit de lui donner.

Il arrivait même parfois, que, sous l'influence d'une réponse maladroite ou bête que lui faisait un domestique, Mathilde se laissait aller comme involontairement à jeter dans l'espace un éclat de rire frais et argentin, qui répété d'échos en échos dans les appartements, rappelait à Edgard le temps où insouciance et folle, Mathilde n'avait d'autres chagrins que le regret d'une partie de plaisir manquée, et qu'une bouderie, sans cause et sans durée, comme il en arrive à tous les enfants. Alors, en la voyant ainsi, Edgard se prenait à espérer que le chagrin passé, devenant moins vif et moins absorbant, laisserait peut-être place un jour à l'influence d'un autre sentiment. Mais bientôt Mathilde s'arrêtait elle-même, comme frappée de surprise, et son visage redevenait sérieux non par calcul, mais parce qu'elle se demandait avec étonnement si c'était bien elle qui avait eu cet éclat de rire dont elle était déshabituée depuis si longtemps, et qu'elle croyait avoir à tout jamais oublié. Alors, en lui revoyant cet air songeur, qu'il ne connaissait trop bien depuis plusieurs mois, Edgard soupirait et se blâmait d'un espoir trop prompt, mettant sur le compte de la distraction forcée de Mathilde cet oubli momentané de son chagrin, et se disant que, le calme une fois rétabli dans son existence, Mathilde redeviendrait peut être triste et toute à la pensée d'un autre.

La journée se passa ainsi; les appartements des deux époux avaient été établis, chacun dans une aile séparée, et, entre eux, s'étendait un long corridor [illegible] Edgard [illegible] qu'il ne l'était réellement. Mathilde songea à tout; à l'arrangement de la chambre d'Edgard, à la situation d'une autre chambre qui, s'il voulait travailler, pourrait lui servir d'atelier; elle voulut qu'il trouvât chez lui toutes les aises et toutes les satisfactions. Elle déploya dans ces détails des trésors de grâce et d'attentions, et en la voyant déployer tant de soins et de sollicitude pour toutes les minutes de sa vie, Edgard ne pouvait s'empêcher de se demander quand l'amie était à ce point attentive et bonne, ce qu'aurait été l'amante, s'il avait eu le bonheur d'être aimé.

Le soir vint. Mathilde, intérieurement contente de sa journée, demanda son bras à Edgard, après le dîner, pour faire un tour de parc, et pendant une heure les deux époux se promenèrent ensemble; Mathilde formant des projets pour l'embellissement du jardin, comme elle avait fait pour la maison, Edgard écoutant les gros soupirs, et feignant d'admirer tous les points de vue, pour avoir l'occasion de détourner la tête, et de cacher à Mathilde une figure qui ne portait pas précisément l'empreinte d'une complète satisfaction. Il y avait longtemps pourtant que Mathilde n'avait passé une si bonne journée.

Puis, on se sépara à la porte de son appartement, Mathilde tendit à Edgard un front qu'il embrassa.

Mathilde dormit tout d'un trait cette nuit-là; la nuit ressemblait à la journée; il y avait long-temps qu'elle n'en avait eu une aussi bonne.

Nous ne sommes pas sûr qu'Edgard ait dormi du tout.

[*A continuer.*] Jules de Wailly fils.

ATTENTION

Grande vente de ... à terme—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de ... à terme qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de E. Roger & Co, No 23, rue de la Vieille Levée—Conditions libérales à la vente.

Nous appelons l'attention des capitalistes et du public sur la vente d'une belle propriété de grande valeur, située dans un des beaux quartiers de la ville, et admirablement distribuée pour une grande famille. Ensemble 100 actions de la Banque des Citoyens. Cette propriété, située rue Sainte-Anne, entre Dauphine et Bourgogne, sera offerte à l'encan aujourd'hui 1er octobre, à midi, à la Bourse Saint-Louis, par le ministère de MM. Tourné & Thomas, encanteurs—Voir aux avis d'encan.

MM. Vincent & Co. vendent des marchandises sèches étrangères et du pays, ce matin, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

Nous appelons l'attention publique sur la vente qui aura lieu aujourd'hui à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, par le ministère du shérif, de propriétés ... Toulouse et Sixième, ... District. Voir aux avis.

J. B. Walton, encanteur vend, aujourd'hui, à midi, à la Bourse St Louis, une servante et ... Voir l'annonce.

CLUB INDÉPENDANT AMÉRICAIN DU DEUXIÈME DISTRICT.

Les membres de ce club sont priés de se réunir samedi, 1er octobre, à 6 heures P. M., en face de la salle Portugaise, Chemin du Bayou, entre les rues Tremé et de Claude. Ils sont instamment priés d'être ponctuels.
E. J. PREAUX, Secrétaire

Société de Bienfaisance mutuelle Italienne

Les membres de cette Société sont priés de se réunir DIMANCHE 2 octobre 1859, à 11 heures A. M. pour l'assemblée trimestrielle qui aura lieu dans la salle, rue de Chartres No 126, ...

Le navire HARVEY BIRCH, arrivé de New-York, est en déchargement au ... Troisième District. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, ...
EJ HART & Co
77, et 79, rue Tchoupitoulas.

EXCURSION DU DIMANCHE
A Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Le bateau à vapeur ARROW, capitaine Hoffman, partira du chemin de fer Pontchartrain DIMANCHE MATIN, 2 du courant, à l'arrivée du convoi de 9 heures. Il partira de Madisonville à 3 heures P. M. et arrivera en ... à temps pour le convoi de ...
Lundi, départ pour Covington comme de coutume.
G. A. FOSDICK, agent, 48, rue Natchez

CONSULAT D'ESPAGNE.
Le Consulat d'Espagne a été transporté au No 96, RUE ROYALE.

MAGASIN ESPLANADE!!
Encoignure Esplanade et Victoire.
OUVERTURE DE
Marchandises de Saison!

Cet nouvel établissement déjà si connu par ses prix modérés, vient de recevoir et continuera à recevoir un nouveau stock de marchandises pour l'automne et l'hiver, qui seront vendues AUSSI BON MARCHÉ, ET MEILLEUR MARCHÉ QUE DANS TOUT AUTRE MAGASIN EN VILLE.
[illegible]
BAS PRIX ET BEAU CHOIX!! ...
de MONTROUD & Co,
Encoignure Esplanade et Victoire, ...

J. B. WALTON,
Encanteur de la ville,
ET
ENCANTEUR, estimateur et agent général pour l'achat et la vente de propriétés foncières, esclaves, barres, etc.
BUREAU, No 16, BANK PLACE.
[illegible]
J. B. WALTON.

Avis aux contribuables.
[illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.
[illegible]
JNO A. WATKINS,
Secrétaire du bureau des reviseurs des tableaux d'assessment.

AVIS
Le public est informé qu'un examen de postulants pour les Écoles Publiques du Troisième District aura lieu, dans la maison d'école ... mercredi, 5 octobre, à 4 heures P. M.
S. LOMBARD, surintendant.

AVIS.
MONSIEUR ALFRED LE MORE fait partie de notre société depuis le 1er septembre dernier.
Nouvelle Orléans 1er octobre 1859.
GAUTHREAUX & Co.

PERDU.
LUNDI, 26 septembre, dans le Deuxième District, dans le trajet de l'encoignure Royale et St Pierre à la Banque d'Amérique, un LIVRET DE BANQUE renfermant une somme de cent dix piastres, ... La personne qui le rapportera avec la somme, chez M. Jean Fiano, coin Royale et St Pierre, recevra une récompense convenable.

Demande d'Intendant.
On demande un économe ou intendant pour le Collège Jefferson, situé dans la paroisse St-Jacques, à cinquante milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans. L'ouverture de ce Collège ayant lieu au 1er novembre prochain, on désirerait que les offres fussent faites d'ici à quinze jours au plus tard.
[illegible]

VERITABLES CIGARES de la Havane—...
[illegible]
CABALLERO & BASUALDO, No 33, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

VIN DE QUINIUM
AU MALAGA
PAR ALFRED LABARAQUE & CO.,
DE PARIS.
LE VIN DE QUINIUM est un médicament tonique et fébrifuge, propre à réparer l'épuisement des forces, ...
[illegible]
F. P. DUCONGÉ

Pharmacie O. Robin & Frère.
[illegible]

Demande de Commis.
[illegible]
Bureau de l'Abeille

Changement de magasin.
A. F. VALLS,
Marchand de cigares et de produits de la Havane.
[illegible]

AVIS AUX DISTILLATEURS—...
[illegible]

J. A. LAFAURIE,
DISTILLATEUR,
No 99, rue Conti.
EN magasin et à vendre:
150 paniers ANISETTE supérieure;
... LIQUEURS ...
... GUIGNOLET, 1re qualité;
CURAÇAO;
MARASCHINO de Zara;
... ANISETTE blanche et rose.
... à vendre au plus bas prix du marché.

CLASSE DE SOLFÉGE.
LUNDI PROCHAIN 3 OCTOBRE, Mme Boyer reprendra ses CLASSES DE SOLFÉGE pour l'instruction des enfants qui n'ont aucune connaissance des principes de la musique. Trois piastres par mois. Les après-midi de 4 à 5 heures.

Chaussures ordinaires.
... fournir les marchands de la ville et ceux de la campagne ... "Hommes", "Dames" et "Fillettes", fabriquées par lui-même, à des prix très modérés.
D. MERCIER,
Encoignure Bayou et St-Claude

Collége des Jésuites.
Encoignure Baronne et Common.
LES classes seront ouvertes dans le collége, lundi trois octobre prochain. ...
L. CURIEL

CORSETS.
Seule fabrique de Corsets.
A. FRETAY, 85, rue de Chartres, au premier, offre aux marchands un superbe assortiment de corsets de tout genre, à des prix très avantageux. ...

MARCHANDISES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.
Nouveautés de saison.
DÉBALLAGE.
250 ... reçus par les derniers arrivages ...
J. LEVOIS,
rue Bourbon près Conti

Alfred Chol,
130......Rue Royale......130
Encoignure Toulouse,
VIENT de recevoir un grand assortiment de romans illustrés, de volumes à 25 cents et de papiers peints dans tous les genres ...
[illegible]

A louer.
[illegible]

Restaurant de l'Océan.
AU COIN DES RUES CHARTRES ET MADISON.
[illegible]
P. A. LETOURNEUR.

Fret pour le Texas—Chemin de fer des Opelousas.
LE FRET EST REÇU TOUS LES JOURS ...
[illegible]
A B SEGER,
Vice-Président et Surintendant

MAQUEREAUX—...
E J HART & Co.
77 et 79, rue Tchoupitoulas

BEURRE de Goshen—...
E J HART & Co.

GARDIENNE.
ON désire une gardienne ou bonne d'enfants française, ...

GRISAILLES! GRISAILLES!
150 ... GRISAILLES ...
DOUET & QUEYDAN, ... Royale ...

A vendre pour cause de départ.
UN CAFÉ ET GROCERIE ...
AVST BROTHERS,
encoignure Bienville & Vieille Levée.

Magasin de Musique.
A. ELIE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il fera, le 15 novembre prochain, au No 66, rue Royale, l'ouverture d'un magasin de musique et d'instruments de musique.

Articles de Bureau! Articles de Bureau!
LE soussigné reçoit par le navire Roger Stewart, du Havre, et offre à vendre à des prix très modérés, les articles suivants, savoir:
Véritable CARMIN de Perrine Geyer;
Les véritables PLUMES d'acier de Mallat;
SABLE bleu ...
PAPIER à lettres, réglé et réglé, de différentes grandeurs;
PAPIER pour billets avec enveloppes;
PAPIER à enveloppe pour notaires.
ENCRIERS, PESE PAPIERS, PORTE PLUMES, &c.
FAULIS DUREL, marchand d'articles de bureaux, Imprimeur et Relieur, No 37, rue de Chartres.

PAPIERS PEINTS!
HENRY MAHERT,
Successeur de M. P. Deteroix, 133, rue de Chartres,
A l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèles et le public en général, qu'il vient de terminer le déballage de son immense assortiment de PAPIERS PEINTS, reçus à bord du Roger Stewart, ...
[illegible]
H. MAHERT.

HUILE d'olive de ...
J N CUSIEN, No 22, rue Toulouse

VIN rouge—...
J N CUSIEN, 22, rue Toulouse

CHAMPAGNE—...
J N CUSIEN, 22 rue Toulouse

ABSINTHE—...
J N CUSIEN, 22 rue Toulouse

FROMAGE de Gruyère—...
J N CUSIEN, 22 rue Toulouse

EAUX-DE-VIE de cognac—...
J N CUSIEN, 22 rue Toulouse

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Bureau No 111, rue du Canal.
Capital ... $263,000
Directeurs:
[illegible]
J TOYER, président.
J W HINCKS, secrétaire

ARRIVÉ par le navire Portland, de Liverpool:
[illegible]
F E DEULATOUR, seul agent, 38 Vieille Levée

PAR le navire Jane E Walsh, de Bordeaux:
[illegible]
F E DEULATOUR

PAR le navire Lamartine, de Marseille:
[illegible]
F E DEULATOUR, 38 Vieille Levée

EN débarquement du J Ward, de New York—...
F E DEULATOUR, 38, Vieille Levée

GENIÈVRE ...
E J HART & Co.

Le Grand Gerfaut ...
[illegible]

Changement de domicile.
No 44, RUE ST-CHARLES, No 44,
En face de l'Hôtel St-Charles.
B. PRADEL,
Fabricant d'Instruments de Chirurgie et de Coutellerie,
BANDAGES ET APPAREILS ORTHOPÉDIQUES.

Demande de Cuisinière.
[illegible]
M. MOREAU, ..., rue du Canal.

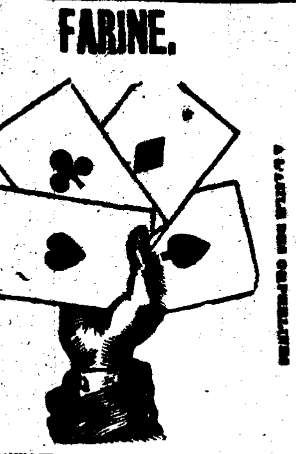

FARINE.

Cette célèbre FARINE DE FAMILLES, marque des "QUATRE AS", est faite expressément pour nous, en barils et demi barils. Nous pouvons la recommander à nos amis, en toute sûreté, comme un excellent article. L'annonce du fabricant en dit assez. Il fera ce qu'il promet.
BULLITT & WHALEY,
Marchands de Groceries,
Nos 30 et 32, Nouvelle Levée.
Nlle-Orléans, 15 septembre 1859.

LE MONITEUR DE LA FLOTE,
Journal universel de commerce, de marine et de politique.
POLITIQUE européenne—Courrier du monde entier—Mouvement scientifique, financier, industriel, littéraire—Questions commerciales et maritimes—Défense des intérêts américains en France—Prix de l'abonnement: ... Rédacteur en chef: ... —M. G. Coppens & Co, rue de Chartres, No 86, agents spéciaux des abonnements et des annonces, à la Nouvelle Orléans.

C. A. BARRIÈRE & BRO.
ANNONCENT respectueusement à leurs amis et au public qu'ils font en ce moment l'ouverture de leur stock de
LINGERIES,
DAMAS SOIE BROCHÉ,
RIDEAUX, DENTELLE ET MOUSSELINE,
LINGE DE TABLE, NAPPES ET SERVIETTES
MARCHANDISES D'HABITATION,
COUVERTURES, JEANS ET LINSEYS,
Achetées à très bas prix,
POPELINES D'IRLANDE,
qu'ils se feront un véritable plaisir de montrer.
...
C. A. BARRIÈRE & BRO,
289, rue du Canal, ...

AVIS
Aux Sociétaires Français de la Nouvelle Société Lusitana de Bienfaisance.
Messieurs:
Vous êtes priés de vous réunir au local de la Société No 296, rue Vieille Levée, dimanche prochain le 2 d'octobre à 1 heure P. M. précise, pour affaire importante qui vous concerne.
A la demande d'un grand nombre de sociétaires français.
ANTHONY BASSOLA, Secrétaire.

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitania.
ASSEMBLEA GERAL.
Os membros que compoem esta sociedade se reunirão domingo, 2 de outubro, na la sala da Sociedade, as 2 horas da tarde, para tractar-se d'assumptos necessarios á dita Sociedade.
O Snor Presidente espera que todos os membros estejão presentes na dita ocasião.
Por ordem do Snr presidente.
MANOEL B. AVELLAR, secretario.
N. O. 29 septembro de 1859.

SOCIÉTÉ LA RUCHE.
TOUS les membres de cette Société sont requis, ... dimanche prochain, 2 octobre, à 10 heures précises, au bureau de M. Robin, avocat, rue St Pierre No 19.
F. DE BORDENAVE.

PAPIERS PEINTS.
Aux Propriétaires et Entrepreneurs.
EMILE CHOPIN, ...
[illegible]

MAISON E. GUITTARD,
Encoignure Ste-Anne et Royale.
Grand bon marché!!!
[illegible]

VÊTEMENTS D'HIVER!!
Grand assortiment de marchandises d'hiver.
DUGUY, SAULET & CO.
55, RUE DE CHARTRES.
[illegible]

Balances de Fairbanks,
Aux prix de New-York.
[illegible]
FAIRBANKS & Co, ... rue du Camp

CHAMPAGNE,
Marque Ruinart, des Vignobles de Ruinart, Vicomte de Brimont.
EN débarquement du navire Roger Stewart, arrivé du Havre—50 caisses (en grandes et demi bouteilles) de cette célèbre marque, ...
BEATON & OLIVIER, seuls agents, No 40, rue de la Commune.

MERCHANTS HOTEL.
Au coin des rues St Charles et Canal,
TENU PAR S. BRENT & J. HALLER.
[illegible]

A. CASSARD & Co.
Marchands de Comestibles et de Produits,
No 28 rue Tchoupitoulas.
[illegible]
A. GASSARD,
F. NICAUD.
Nelle-Orléans, 1er septembre 1859.

$20 de récompense
SERONT payées par la Compagnie de Navigation du canal Carondelet de la Nouvelle-Orléans, ...
[illegible]

B. PRADEL,
44 Rue St-Charles, 44.
EN FACE DE L'HOTEL ST. CHARLES.
FABRICANT d'instruments de chirurgie, bandages, appareils orthopédiques, ...
[illegible]

ARRIVÉ par le navire ... du Havre—
[illegible]
DUPRIEZ & DEFFEZ, 56 Vieille Levée

CHAMPAGNE—...
DUPRIEZ & DEFFEZ, 56, Vieille Levée

3 BOUTEILLES CHAMPAGNE COGNAC ...
DUPRIEZ & DEFFEZ, 56, Vieille Levée

VINS—... Vieille Levée
DUPRIEZ & DEFFEZ

ARRIVÉ par le navire Jane E. Walsh, de Bordeaux—
DUPRIEZ & DEFFEZ, 56 Vieille Levée

ARRIVÉ par le navire Louisiana, de Marseille—
DUPRIEZ & DEFFEZ, 56 Vieille Levée

PAR l'Elisabeth Ellen, de Bordeaux—...
P E DEULATOUR, 54 Vieille Levée

WHISKY Magnolia—...
B. TURPIN, 56, rue de la Vieille Levée

AMANDES—...
B TURPIN, 56, rue de la Vieille Levée

ATTENDU par le navire ...
P E DEULATOUR, 54, Vieille Levée

EAUX-DE-VIE COGNAC—...
W F VREDENBURGH & Co, 26 Vieille Levée

SAVON—...
W. F. VREDENBURGH & Co., No 26, rue de la Vieille Levée

HUILE DE LIN—...
W F VREDENBURGH & Co, No 26, rue de la Vieille Levée

QUININE—1,500 on. à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co.

DEMANDE DE NÈGRES.
ON demande à louer 15 nègres ...
F. M. TOURNÉ, 125 rue Tchoupitoulas, ...

ON demande un CUISINIER pour Austin (Texas) S'adresser chez S. RENAUD, ...

Aux planteurs de sucre.
ROUSSET & GENIN ...
ROUSSET & GENIN, 76, Canal, près Chartres

COUTEAUX à cannes—...
ROUSSET & GENIN, 76, Canal, près Chartres

AUX COURTIERS DE SUCRE.
NOUS avons reçu par Vrilles à Echantillons ...
ROUSSET & GENIN, No 76, rue du Canal, près Chartres

A VENDRE.
Un BUGGY et un CHEVAL ... S'adresser à
A. B. CHARBONNET, ... Poydras

RECU par le navire ...
E. RENAUD, encoignure Royale et St-Louis

Cigares de la Havane.
UN bel assortiment de cigares de toutes les grosseurs, ...
Vve A. ZIGUES & AYALA, No 8, Front Levée, ...

ARRIVÉ ...
Vve A. ZIGUES & AYALA

AVIS IMPORTANT
AUX
Habitants Sucriers.
LE patronage si libéral dont m'ont honoré les habitants sucriers, pour mon BI-SULFITE DE CHAUX, m'a fait tenter de nouveaux efforts dans le but d'étendre le cercle de mes affaires.
Les dimensions et la perfectibilité des machines employées dans ma FABRIQUE, la quantité et la qualité des matières, l'économie et la facilité du travail ... , me mettent à même de fournir N'IMPORTE QUELLE QUANTITÉ de bi-sulfite de chaux, ... à UNE PIASTRE LE BARIL!!!
Conséquemment, à partir de cette date jusqu'à la fin de la saison, je vendrai mon bi-sulfite de chaux ... CINQ PIASTRES LE BARIL, CHARROI GRATIS.
Tous les ordres ... MM. AUGUSTIN & THIBAUT, No 7 rue Front Levée, ...
CLOSE LAUVE,
Propriétaire et directeur de la Raffinerie Carondelet et Fabrique de bi-sulfite de chaux de la Nlle-Orléans.

A. ELIE
A l'honneur d'annoncer
à ses amis
Et au public
Qu'il fera,
LE 15 NOVEMBRE PROCHAIN,
Rue Royale, No 66,
L'OUVERTURE D'UN MAGASIN DE
MUSIQUE
ET DE
PIANOS, INSTRUMENTS, &c.

Maison T. E. BENOIT,
SOURDES & CHASSAIGNAC,
Successeurs,
Rue de Chartres, No 70 (ancien 78)
Le Pardon de Ploermel.
...

A. FLASORY & F. ...
Dépôt des
Pianos de Pleyel
et d'autres facteurs en réputation de Paris.
...

NOTICE.
Trouvé une chienne d'arrêt ...
NICOLAS DOYEN, ...

A LOUER.
Le haut de la maison, coin des rues d'Orléans et Royale. ...
F. GRAS & ..., ...

Demande de Commis.
ON demande trois commis sachant parler le français et l'anglais, ...
BOOET & QUEYDAN, Royale ...

DEMANDE DE DOMESTIQUE.
ON demande une domestique de maison, pour une petite famille. S'adresser rue des Ursulines, No 98, entre Bourbon et Dauphine.

NOUS avons reçu, par le ...
POPLINES A CARREAUX, COULEURS VIVES,
MERINOS FRANÇAIS
INDIENNES FRANÇAISES
PERSE FRANÇAISE POUR MEUBLES.
C. A. BARRIÈRE & BRO, No 123, rue du Canal, ...

Montre trouvée.
UNE MONTRE en or ayant une chaîne ...

COLLÈGE JEFFERSON.
CE Collège, situé dans la paroisse St-James, à cinquante milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, vient d'être mis dans un état complet de réparation, ... sous la présidence de M. C. OSCAR SCOUT, ...
[illegible]
TROUSSEAU:
[illegible]
RÉFÉRENCES:
[illegible]

MOUSSE MOUSSE
Mousse et commune.
MATELAS DE MOUSSE ...
MATELAS DE CRINS,
MATELAS DE LAINE,
MATELAS DE PAILLE,
PLUMES DE CHOIX.
...
GARDNER, 175, rue du Canal

AVIS.
LES personnes qui pourraient avoir des réclamations ...
Cie CASTAING, gérante, ...

Avis.
D. DELCROIX, professeur de piano, a l'honneur de prévenir ...

FROMAGE DE GRUYÈRE
... No 47, rue de Chartres, ...
15 ...

Notice.
LES soussignés ont, ce jour, pris en société M. Edward Durrive junior.
EDWARD DURRIVE & Co.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1859.

Avis de Société.
LES soussignés ont formé une société sous la raison de CRUSAT & WILSON, pour les affaires de commission en général, ...
WILLIAM CRUSAT.
WM HENRY WILSON.

AVIS.
UNE personne recommandable désire enseigner à la campagne la Lecture, l'Écriture, ...

LES soussignés ont, à partir de ce jour, formé une société sous la raison commerciale DROUET & GAUCHEAU ...
E. DROUET.
E. N. GAUCHEAU.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1859.

DROUET & GAUCHEAU,
MARCHANDS DE PRODUITS,
No 66, rue Poydras,
Entre Camp et Magazine,
...

Librairie française
CHANGEMENT de DOMICILE
MONSIEUR ALFRED CHOL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public ...
[illegible]

Un grand assortiment de
INSTALLATIONS DE GAZ,
Y COMPRIS lustres, branches, candélabres ...
[illegible]

CHARBON de la Havane—...
CRUSAT & WILSON.

Bureau de prêt et de dépôts de la Louisiane.
No 73, rue St-Charles.
Prêt d'argent
Sur propriétés foncières, billets et immeubles de toutes espèces.
...

Avis.
LES soussignés MM. Augustin & Thibaut, les seuls agents ... BI-SULFITE DE CHAUX CARONDELET. ...
CLOSE LAUVE
AUGUSTIN & THIBAUT

Changement de Domicile.
... Rue Royale ...
A. H. DUFILHO,
FABRICANT DE COUTELLERIE, ...
... CHIRURGIE
[illegible]
A. H. DUFILHO

Liqueurs de Cuba—...
Vve A. ZIGUES & AYALA,
No 8, Front Levée, ...